

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 11771**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER Domaine SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES, Mention Urbanisme et Aménagement, Spécialité Aménagement, Développement et Urbanisme. Architecture, Structure et Projets Urbains

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Strasbourg	Président de l'Université de Strasbourg

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

341 Aménagement du territoire, urbanisme

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel peut être amené à exercer les activités suivantes:

- réaliser des diagnostics territoriaux et une prospective territoriale
- concevoir des projets d'aménagement urbain et des projets de territoires
- piloter la production d'opérations urbaines ;
- assurer des missions de coordination et d'animation, de management de projet, de communication-promotion et de concertation-participation, que réclament l'élaboration et la mise en œuvre des projets territoriaux et urbains.

Compétences ou capacités générales attestées

- Maîtrise du processus de recherche (questionnement, hypothèses, méthodes, sources d'information, traitement des données, scénarii d'évolution, rapport de synthèse, communication des résultats...)
- Maîtrise du processus d'étude (de l'étude amont de diagnostic, à l'étude de faisabilité)
- Maîtrise de la conduite de projet.
- Maîtrise des outils de recherche ou d'étude du domaine (techniques d'enquêtes qualitatives et quantitatives, modélisations systémiques, analyse des données, SIG et traitements d'images ...).
- Acquisition de connaissances théoriques sur la société, son environnement et son territoire, sur l'aménagement et sur l'urbanisme

Compétences transversales attestées

Le master doit permettre à l'étudiant de :

- travailler en autonomie mais également en équipe
- monter un projet
- conduire une mission de terrain
- s'intégrer dans le milieu professionnel
- de communiquer à l'écrit et à l'oral
- sélectionner les données et les traitements adaptés à une problématique

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat

- Les métiers de la recherche
 - Les métiers de l'étude et du diagnostic territorial, socio-environnemental, urbanistique
 - Les métiers d'encadrement technique ou administratif
 - Les métiers de l'éducation
- ingénieur de recherche, enseignant-chercheur ou chercheur;
chef de projet, chargé de mission, chargé d'étude, ...
ingénieur territorial, attaché, rédacteur, chef de service

Codes des fiches ROME les plus proches :

K2108 : Enseignement supérieur

M1403 : Études et perspectives socio-économiques

K2401 : Recherche en sciences de l'homme et de la société

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Descriptif des composantes de la certification :

La certification s'obtient après une évaluation, en contrôle continu, des capacités de l'étudiant à conduire et maîtriser une étude ou une recherche. Les capacités suivantes sont évaluées de façon indépendante :

- Problématiser une recherche
- Choisir une méthode de recherche ou d'étude appropriée
- Mobiliser la documentation scientifique et technique nécessaire à la réalisation d'une étude ou d'une recherche

- Rendre compte des résultats de la recherche ou de l'étude

Validité des composantes acquises : Le bénéfice des composantes acquises peut être gardé sans limitation sous réserve de conformité avec la base légale du diplôme

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Jury du diplôme
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Jury du diplôme
En contrat de professionnalisation	X		Jury du diplôme
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Selon les modalités prévues par la loi

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Décret du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux.

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 19 mars 2012 relatif aux habilitations de l'Université de Strasbourg à délivrer les diplômes nationaux.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Site web de l'ORESIFE : <http://www.unistra.fr/index.php?id=159>

Site web de l'Université de Strasbourg : <http://www.unistra.fr/>

Autres sources d'information :

Lieu(x) de certification :

Université de Strasbourg

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université de Strasbourg

Historique de la certification :